



Si l'on regarde attentivement les paysages du Perche, il existe une grande diversité de formes végétales. L'arbre et l'arbuste s'associent. Les compositions végétales, les lieux d'implantation et les modes d'entretien varient. Cette diversité de formes agrmente de mille façons les abords de la maison, car elle participe à la richesse de nos paysages.



1. Le bosquet
Planté le long du chemin d'accès ou dans un jardin, le bosquet apporte de l'ombre. Il joue un rôle de repère visuel.



2. La haie basse et les arbres de haut jet
Dans cette association, la haie basse clôture l'espace, l'arbre rompt la continuité de la haie, apporte de l'ombre, ... et des fruits s'il s'agit d'arbres fruitiers.



3. L'alignement
Simple ou double, l'alignement de fruitiers est planté le long des chemins. Il marque l'accès aux fermes.



4. Les haies arbustives
Elles permettent de délimiter un espace ou de masquer une vue. Plantées avec des espèces adaptées, elles sont un lieu d'alimentation, de refuge et de reproduction pour la faune sauvage. Les haies de noisetiers étaient très présentes dans le Perche.



5. Le verger
Le verger hautes tiges est présent autour de nombreuses maisons percheronnes. Il permet d'occuper très simplement les abords de la maison et d'y cueillir des fruits.



6. Les voûtes végétales des chemins creux
Les chemins creux plantés forment un tunnel de verdure ombragé. Ils constituent une des caractéristiques des paysages du Perche.



7. Les haies brise-vent
Orientées perpendiculairement aux vents dominants, les haies brise-vent protègent un bâtiment, un jardin ou une parcelle sur une distance de 20 fois leur hauteur.



8. Les têtards
Les arbres taillés en têtard (saules, frênes, chênes...) sont éêtés régulièrement pour la production de fagot. Leur tronc, souvent creux, est un bon nichoir pour la faune.



9. Les mares
Très présentes dans le Perche, les mares permettent de récupérer les eaux de ruissellement. Elles s'accompagnent d'une végétation spécifique (saules, aulnes, frênes...).

TRAITEMENT DES ABORDS DE LA MAISON

FICHE D'EXEMPLE



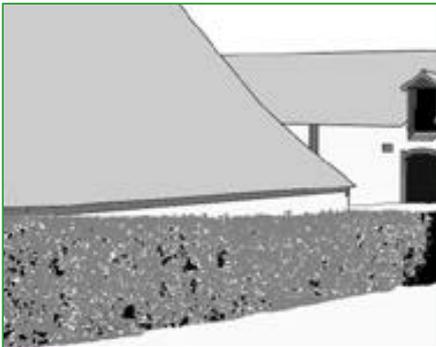
10. La haie sur talus
Positionnée perpendiculairement à la pente, elle est très efficace contre l'érosion des sols.



11. La haie plessée
La haie plessée se constitue de branches que l'on coupe partiellement pour les entrelacer avec les branches voisines.



12. La porte végétale
La porte végétale marque une entrée. Elle crée un effet de voûte qui invite à franchir le passage.



13. La haie basse taillée
La haie basse taillée permet de clôturer un espace, tout en maintenant les vues ouvertes. Dans tous les cas de figure, les haies de thuyas et de lauriers palmés sont à éviter.



14. L'arbre isolé
L'arbre isolé capte le regard et apporte de l'ombre dans le jardin ou dans la cour. Le volume végétal équilibre l'ensemble des bâtiments.



15. La pelouse
Dans une cour, la pelouse (comportant de la fétuque) permet de maintenir un espace ouvert, de délimiter l'emprise des circulations et mettre en valeur une ambiance minérale en évitant le revêtement en asphalte et l'utilisation de désherbants.



16. Les plantes grimpantes
Les plantes grimpantes peuvent être utilisées pour habiller un mur, une façade ou sur une pergola (chèvrefeuille des bois, clématite vigne blanche...).



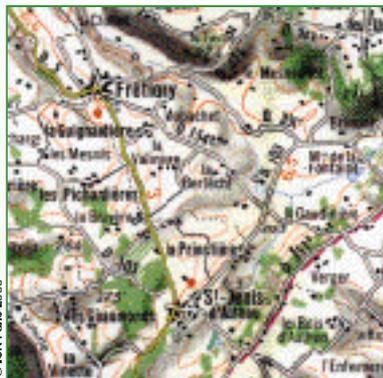
17. Les arbres palissés
Les fruitiers (poiriers ou pommiers) peuvent être palissés sur les façades ensoleillées, dans le jardin potager ou dans la cour.



18. Le fleurissement
Les fleurs évoquent le jardin et apportent de la couleur. Elles permettent de mettre en valeur et de délimiter un espace. (rosiers anciens, vivaces, annuelles).

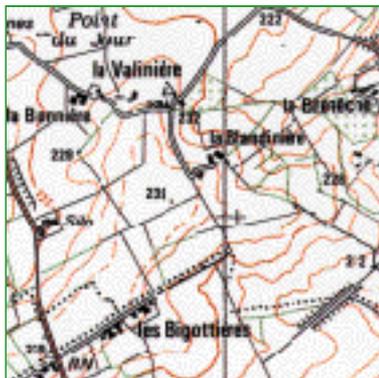
FERMETTE

MAÇONNERIES DE PIERRE CALCAIRE, MORTIERS ET ENDUITS DE CHAUX Commune de Frétiigny - Canton de Thiron-Gardais (Lieu-dit La Valinière)



© IGN Paris 2000

SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech: 1/100 000°



© IGN Paris 2000

SITUATION LOCALE
Ech: 1/25 000°



PLAN D'ENSEMBLE



Date de construction :

Fin du XVIII^e siècle.

Usage d'origine :

Ferme.

Usage actuel :

Étable et stockage.

Technique constructive et matériaux :

Maçonneries de moëllons *hourdés** au mortier de chaux naturelle. Pierre taillée et appareillée : chaîne d'angles et encadrement des baies.

Enduit de chaux naturelle, lissé (pierres taillées apparentes).

Charpente : chêne à *ferme** triangulée et *pannes**.

Couverture en petites tuiles plates de pays.

Menuiseries extérieures : disparues, ne restent que deux portes à deux battants superposés (portes dites "fermières").

Observations :

Volume général constitué par deux modules (habitation et étable). Pas de différenciations particulières entre partie réservée à l'habitation et partie destinée aux animaux.

Deux *lucarnes rampantes** permettent un double accès au grenier.

En façade sud : l'ancien appentis maçonné abritant un four à pain (démoli) a été remplacé par un appentis en bois.

Construction méritant une restauration et une réutilisation, car l'abandon ancien a permis de conserver sans transformations intempestives les caractères architecturaux distinctifs et spécifiques de la maison.

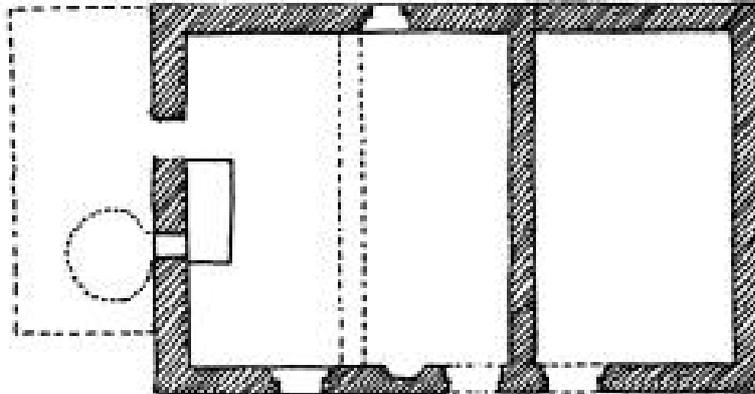


*voir glossaire

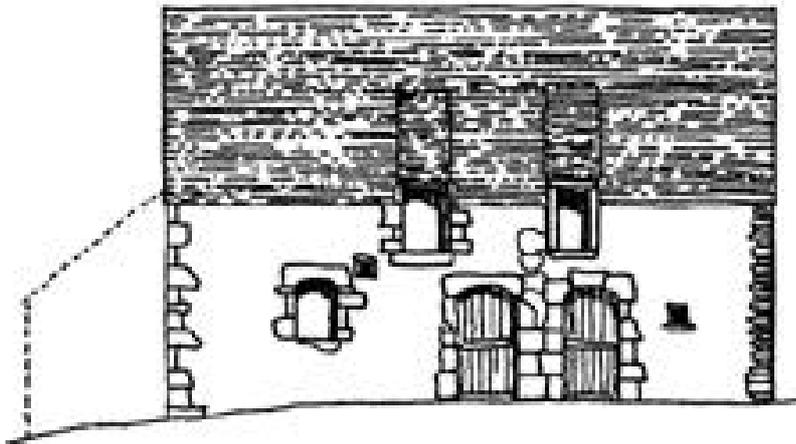
FERMETTE

MAÇONNERIES DE PIERRE CALCAIRE, MORTIERS ET ENDUITS DE CHAUX

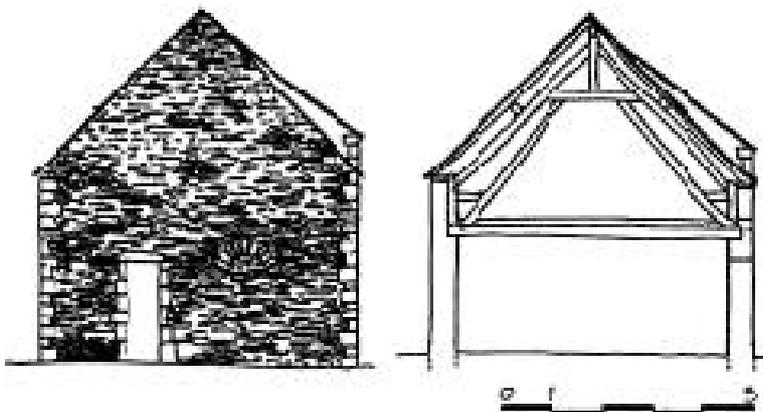
Commune de Frétigny - Canton de Thiron-Gardais (Lieu-dit La Valinière)



Plan du rez-de-chaussée



Façade est



Pignon sud et coupe transversale

Ce bâtiment quasi-abandonné (étable occasionnelle) constitue un maillon intéressant de l'architecture vernaculaire percheronne.

Sa construction en maçonnerie de pierres calcaires et enduits de chaux naturelle (comportant chaînes d'angles, encadrement des baies en pierres taillées appareillées, remplissage en moëllons) est typique de la région nogentaise.

La position et la dimension des baies de la façade principale (orientée vers l'est pour se préserver des vents d'ouest) expriment avec simplicité l'harmonie entre usage et technique constructive et témoignent d'un savoir-faire parfaitement maîtrisé.

Les deux lucarnes d'accès au grenier, couvertes en rampant, sont peu fréquentes.

L'association et la juxtaposition des deux volumes (logement et étable), marqués par les chaînes* de pierres blanches montrent l'évidence et l'homogénéité du principe modulaire de la maison percheronne.

Le surcroît* du mur de comble ainsi que la relation entre seuils des lucarnes et linteaux des baies du rez-de-chaussée indiquent l'unité de vie, la symbiose entre activité agricole et habitat.

*voir glossaire

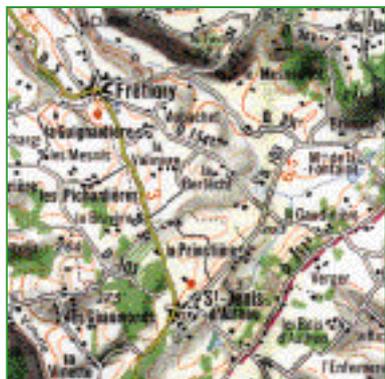
CORPS DE FERME

MAÇONNERIES MIXTES, PIERRES ET BRIQUES

Commune de Saint-Denis-d'Authou - Canton de Thiron-Gardais

FICHE D'EXEMPLE

© IGN Paris 2000

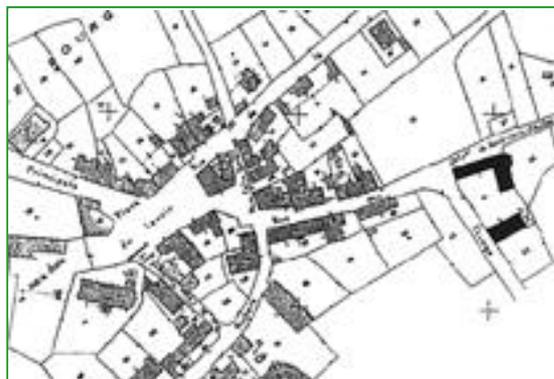


SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech: 1/100 000°

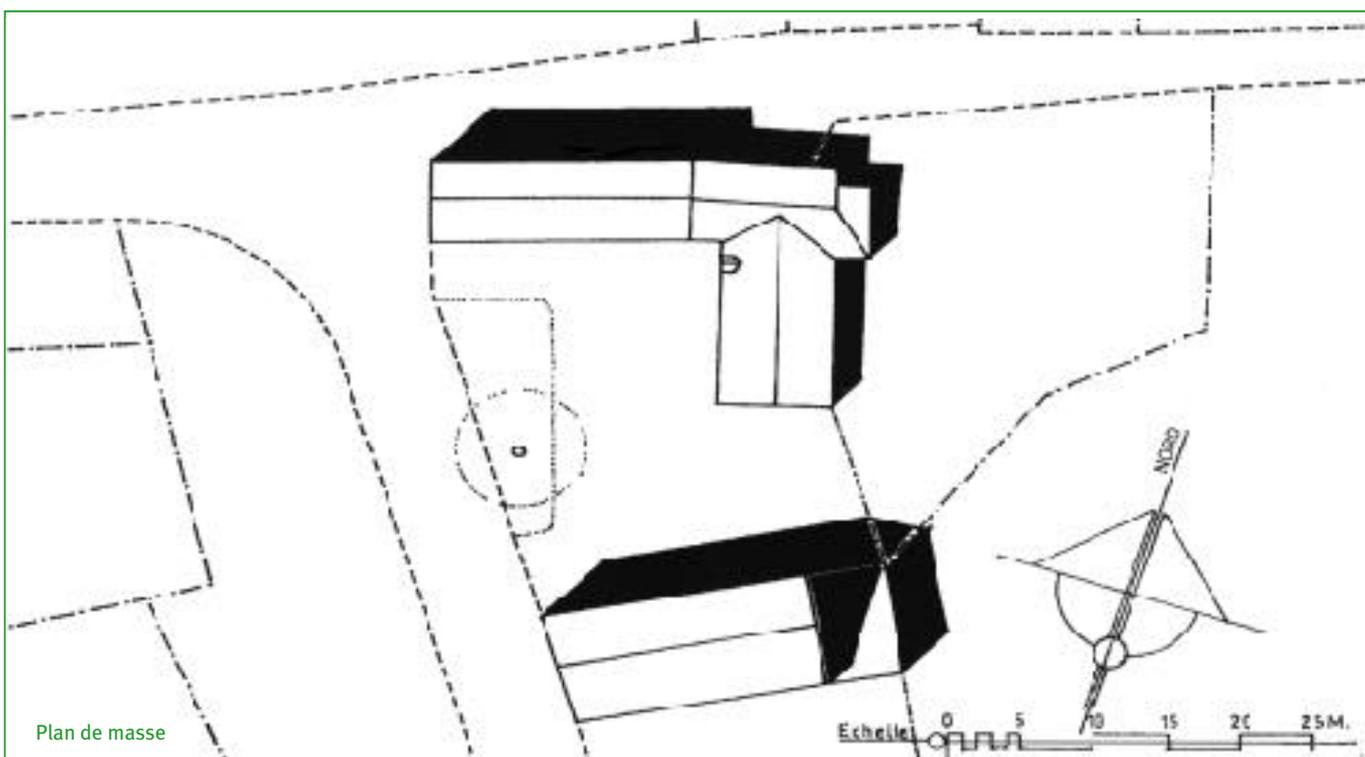
© IGN Paris 2000



SITUATION LOCALE
Ech: 1/25 000°



PLAN D'ENSEMBLE

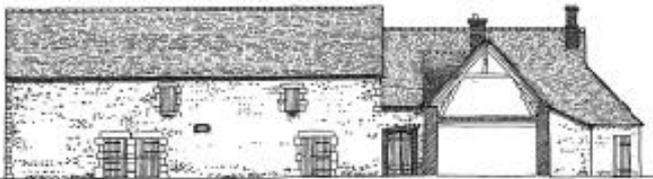


Plan de masse

CORPS DE FERME

MAÇONNERIES MIXTES, PIERRES ET BRIQUES

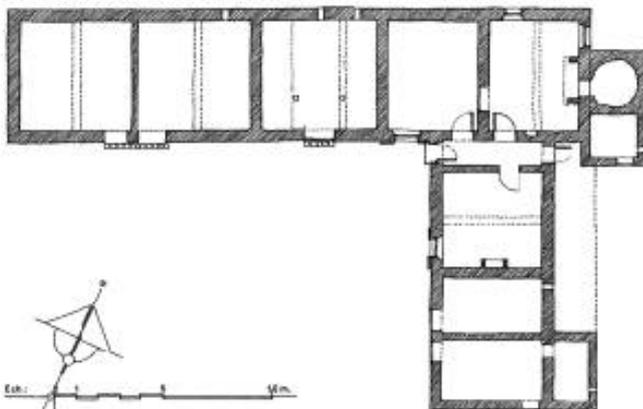
Commune de Saint-Denis-d'Authou - Canton de Thiron-Gardais



Façade sud



Façade ouest



Plan du rez-de-chaussée

Date de construction :

XIX^e siècle.

Usage d'origine :

Ferme.

Usage actuel :

Vacant.

Technique constructive et matériaux :

Maçonneries de moëllons (grison, silex) *hourdés** au mortier de chaux naturelle.

Chaînes d'angles : grès, appareil *harpé**, briques.

Encadrements des baies : grès appareillé, briques.

*Modénature** : corniches en appareils de briques.

Parements : enduits de chaux naturelle lissés (à pierres affleurantes).

Toiture : deux souches de cheminées en briques; une *lucarne à fronton** en briques.

Couverture : petites tuiles de terre cuite plates de pays.

Observations :

Ferme composée d'un ensemble formant un L et d'une grange isolée (côté sud de la parcelle). Une partie de la grange (côté ouest, en bordure de route) a été transformée pour recevoir l'habitation (sur deux niveaux). Cet aménagement est récent.

Le bâtiment en L est organisé autour du logement, auquel sont accolées (vers le sud et l'ouest) les parties destinées aux animaux (écurie, étable, porcherie, etc...) et au stockage des produits agricoles (fourrages, céréales) dans les combles, ainsi que des petites réserves destinées à l'usage domestique. Le four à pain (conservé), à l'extrémité nord-est, est chauffé par la cheminée de la "salle".

La grange destinée au stockage se compose de deux étages; habitation, porcherie et resserres ne comportent qu'un rez-de-chaussée sous comble (accessible par la lucarne).

L'habitation est composée de deux logements, le principal composé d'une salle et d'une chambre, le secondaire, d'une seule pièce (ouvrier agricole ou charretier).

Les baies et accès sont essentiellement orientés vers la cour (sud et ouest). Le pignon sud est exceptionnellement percé de trois baies.

Intérêt de la construction :

Hormis la grange, transformée en habitation, l'ensemble des bâtiments n'a pas subi de transformations intempestives dénaturant ses caractéristiques architecturales.

Cet exemple illustre la manière particulière selon laquelle la maison percheronne s'organise et se développe par juxtaposition et association de volumes simples, aux proportions harmonieuses.

En outre, il faut remarquer tout particulièrement la combinaison des matériaux utilisés pour les murs extérieurs et les baies.

Ces assemblages de textures et couleurs différentes illustrent et résument les caractères essentiels de l'architecture percheronne : utilité et fonctionnalité, simplicité du décor et harmonie des volumétries, sans recherche ostentatoire, ni emprunts extérieurs.

*voir glossaire

ÉTABLE PAN DE BOIS

4

Commune de Chapelle-Guillaume - Canton d'Authon-du-Perche

FICHE D'EXEMPLE

Page 1



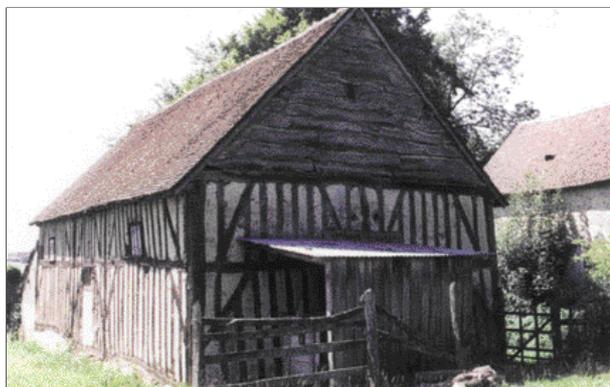
SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech : 1/100 000°



SITUATION LOCALE
Ech: 1/25 000°



PLAN D'ENSEMBLE



Vue pignon nord



Vue façade est



Vue façade ouest

Date de construction :

Fin XVIII^e siècle.

Usage d'origine :

Étable.

Usage actuel :

Bergerie et grange.

Technique constructive et matériaux :

Pan de bois, chêne ; *hourdis** en torchis.
*Bahut** en maçonnerie de moëllons *hourdés** à la chaux naturelle. Enduit de chaux naturelle.
Couverture en tuiles plates de pays.
Menuiseries extérieures : fenêtres à bâtis fixes; une porte pleine à barres.

Observations :

Construction constituée d'un seul volume parallélépipédique, avec appentis rajoutés aux pignons. Toiture à deux pans, pignons pleins bardés de planches. Le pignon nord comporte un bardage ancien (pose horizontale, à *clins**). Le pignon sud a fait l'objet d'une réfection récente.
Cette ancienne étable fait partie d'un groupe de trois constructions accompagnant un corps de ferme du XVIII^e siècle transformé en résidence bourgeoise au début du XIX^e siècle. Une activité agricole annexe persiste.

Intérêt du bâtiment :

Remarquable par ses proportions et par la maîtrise technique de la construction à pan de bois, il constitue un excellent exemple et une bonne illustration de l'architecture rurale perchonne (Perche-Gouet).

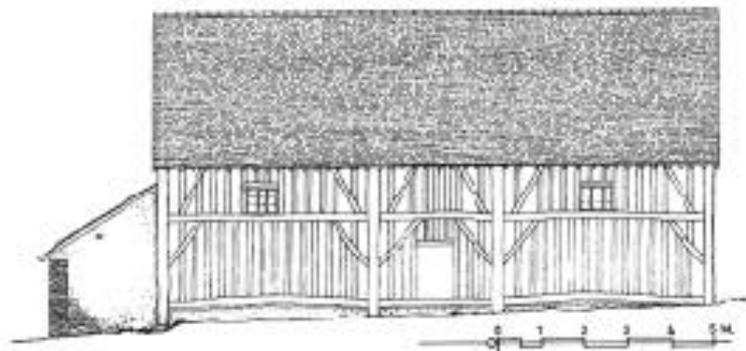
*voir glossaire

ÉTABLE PAN DE BOIS

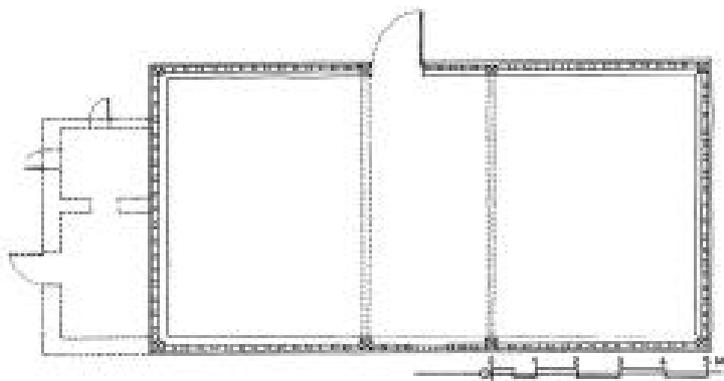
Commune de Chapelle-Guillaume - Canton d'Authon-du-Perche

FICHE D'EXEMPLE

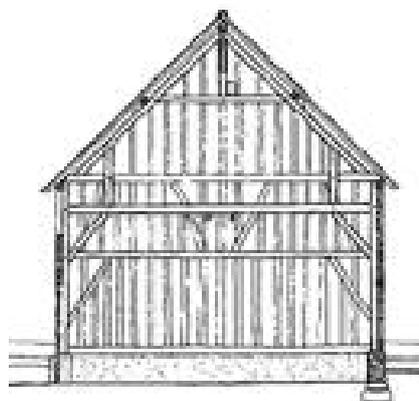
Page 2



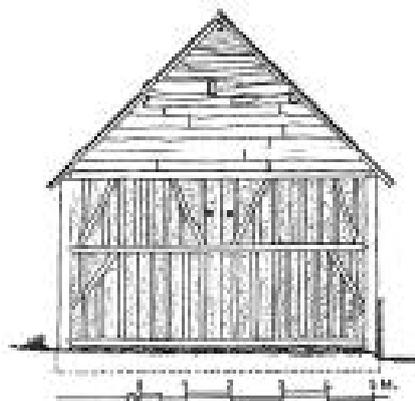
Façade est



Plan du rez-de-chaussée



Coupe transversale



Pignon nord

Cette ancienne étable rassemble et synthétise les caractéristiques essentielles du type constructif à pan de bois édifié dans le Perche.

Par sa volumétrie générale, par l'utilisation d'un pan de bois à surélévation (deux hauteurs de poteaux avec *sablière** intermédiaire), le bâtiment traduit un soin particulier attaché à sa mise en œuvre, le différenciant de réalisations généralement plus modestes.

Il ne déroge pas au respect conjoint d'une rigueur constructive et d'une adéquation parfaite à sa destination et à son usage.

Il faut, en outre, remarquer la totale maîtrise du système modulaire, s'exprimant dans les rapports respectifs entre la trame porteuse (une trame centrale et deux trames d'extrémités de double écartement), la trame des *poteaux de remplissage** et la position systématique et efficiente des *poteaux de décharge**.

La forte expression d'unité qui se dégage du bâtiment découle de l'équilibre des proportions, obtenu par les rapports dimensionnels entre structures porteuses et structures de remplissages (sections respectives des bois) et *hourdis**.

Ces rapports dimensionnels sont réglés par l'utilisation des anciennes mesures anthropomorphiques (pouce, pied, etc...).

Par ailleurs, on notera la manière dont le *bahut** permet une adaptation rationnelle à la pente du terrain et évite le contact direct des *poteaux de fond** avec les eaux de ruissellement. Il faut aussi apprécier la souplesse du pan de bois et noter sa capacité à absorber les déformations, tout en continuant à assumer son rôle de structure porteuse.

Remarque :

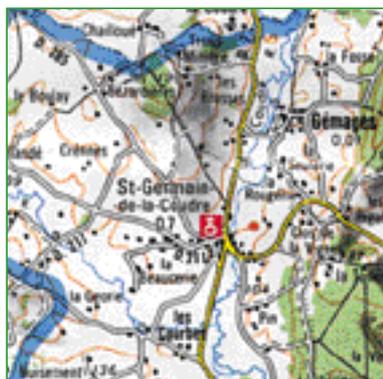
Bâtiment méritant d'être conservé comme un exemple représentatif de l'architecture rurale percheronne.

*voir glossaire

RÉUTILISATION ET TRANSFORMATION D'UNE MAISON ISOLÉE

Commune de Saint-Germain-de-la-Coudre - Canton du Theil-sur-Huisne (Lieu-dit le Haut-Buat)

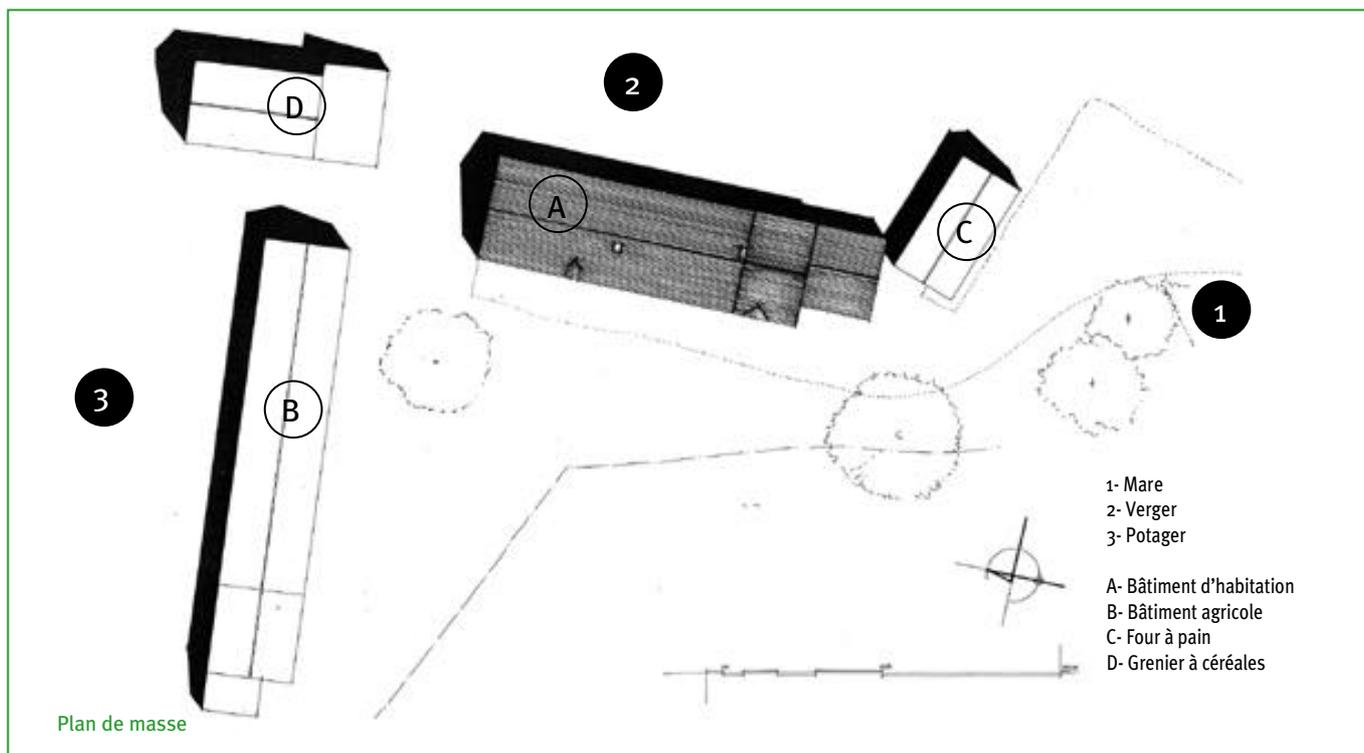
FICHE D'EXEMPLE



SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech : 1/100 000°



SITUATION LOCALE
Ech : 1/25 000°



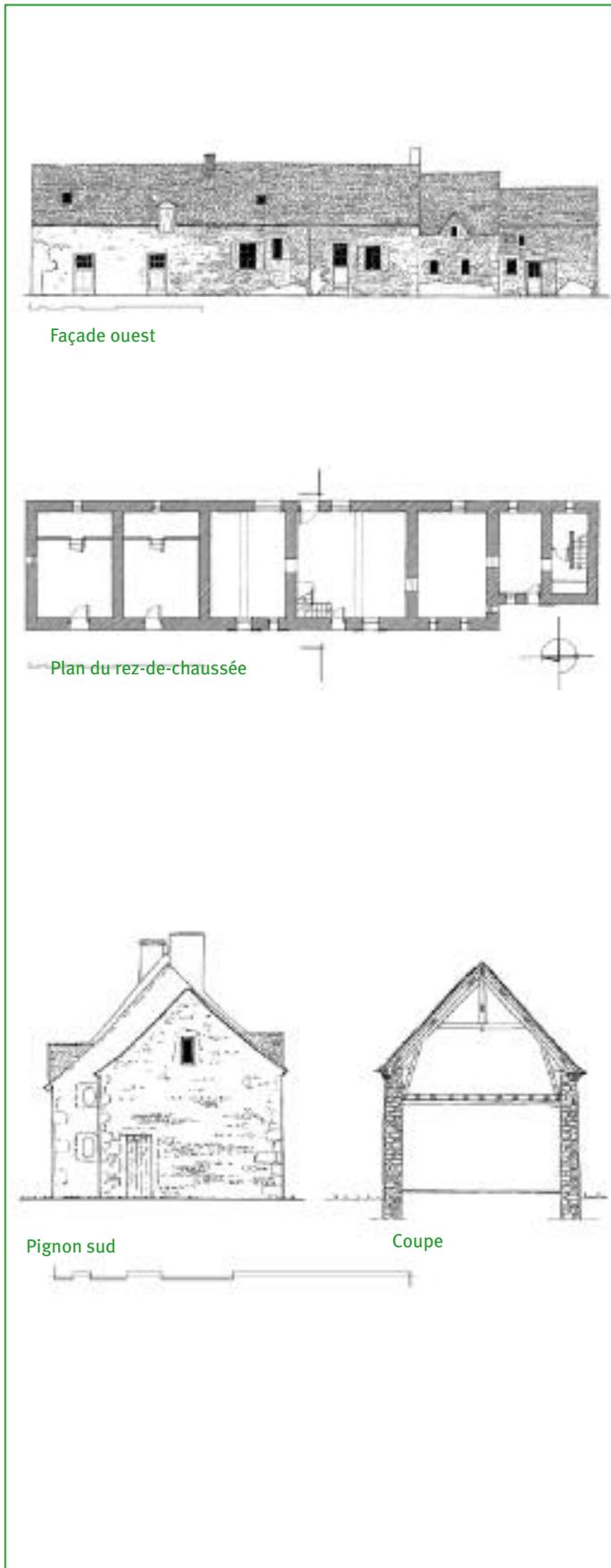
RÉUTILISATION ET TRANSFORMATION D'UNE MAISON ISOLÉE

Commune de Saint-Germain-de-la-Coudre - Canton du Theil-sur-Huisne (Lieu-dit le Haut-Buat)

FICHE D'EXEMPLE

5

Page 2



Façade ouest

Plan du rez-de-chaussée

Pignon sud

Coupe

Date de construction :

Fin XVIII^e, début XIX^e

Usage d'origine :

Corps de ferme

Usage actuel :

Habitation,
Chambres d'hôtes labellisées « Gîte Panda » (gîte spécifique aux Parcs naturels régionaux)

Technique constructive et matériaux :

Maçonnerie de moellons et pierres calcaires de *bloccages**. Enduit au mortier de chaux naturelle, chaînes d'angles en pierres calcaires appareillées avec *harpes**.

Encadrement des baies en pierres calcaires appareillées, appuis et *linteaux** monolithiques.

*Modénatures** : *corniche** en brique.

Parements : enduit de chaux naturelle, lissé ; finition à pierres vues.

Couverture : tuiles plates de pays.

Menuiseries extérieures : fenêtres bois à 6 carreaux, volets pleins.

Observations :

Ce bâtiment destiné en partie à l'habitation compose l'angle nord d'une organisation en L, formée avec le bâtiment destiné aux usages agricoles. Deux autres bâtiments isolés complètent cette composition : l'un au sud accueille le four à pain, l'autre est composé d'une grange et d'un grenier à céréales.

La mare, le jardin potager et le verger, situés aux abords immédiats, complètent l'organisation paysagère de cette ferme.

Le bâtiment d'habitation est formé par un assemblage volumétrique de parties variant avec l'épaisseur du bâtiment et l'organisation décroissante des toitures.

La partie d'habitation de ce bâtiment a été conservée alors que les granges au nord ont été reconverties en chambres d'hôtes, avec une salle de bain. Les combles ont été aménagés avec la création de deux escaliers permettant leur accès depuis les pièces du rez-de-chaussée.

La partie au-dessus des anciennes granges a été aménagée pour accueillir deux chambres d'hôtes supplémentaires.

Intérêt de la construction :

Cet ancien corps de ferme utilisé en résidence principale et chambres d'hôtes, n'a pas subi d'altérations importantes de ses dispositions architecturales d'origine. Son intérêt architectural est évident au regard de son principe général d'organisation qui illustre parfaitement le mode de construction par adjonctions longitudinales.

La disposition, le dimensionnement des baies de la façade principale expriment d'une manière exemplaire les qualités de l'architecture percheronne, ses logiques d'usage et l'harmonie des pleins et des vides.

La restauration de cette ferme peut être présentée comme une référence tant pour la qualité des matériaux mis en œuvre que pour l'usage des lieux et la disposition des espaces extérieurs comme intérieurs.

*voir glossaire

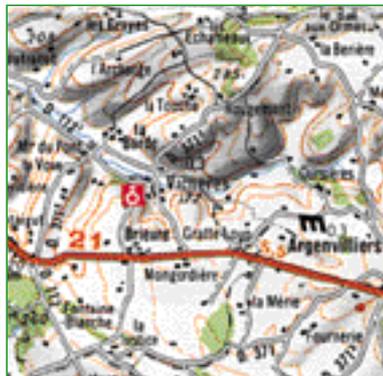
RÉUTILISATION ET TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT AGRICOLE

Commune de Vichères - Canton de Nogent-le-Rotrou

6

FICHE D'EXEMPLE

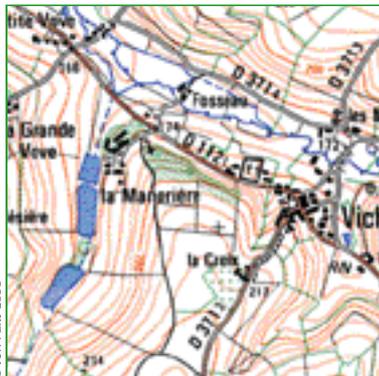
Page 1



© IGN Paris 2000

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ech : 1/100 000°



© IGN Paris 2000

SITUATION LOCALE

Ech: 1/25 000°



PLAN D'ENSEMBLE



Technique constructive et matériaux :

Maçonneries de moellons et pierres calcaires de *blocage**, *hourdées** au mortier de chaux naturelle.

Chaînes d'angles en pierres calcaires appareillées avec *harpes** en pignon ouest.

Encadrement des baies : pierres calcaires appareillées

*Modénatures** : bandeau en fronton de lucarne, *corniche** en brique sous égout.

Toiture à deux pans et appentis en pignon est.
Couverture : petites tuiles plates de terre cuite.

Observations :

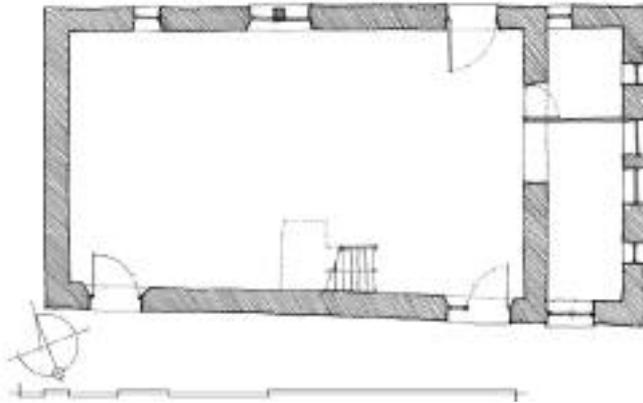
Cette ancienne grange a été transformée afin d'accueillir un gîte rural. Cette reconversion a valeur d'exemple car l'adaptation à un usage contemporain a été conduite dans le respect des caractéristiques *architectoniques** traditionnelles.

Les baies de la façade principale (côté sud) n'ont pas été transformées. Parmi les aspects distinctifs de cette grange, il faut noter la composition triangulaire de la façade principale (la lucarne dans l'axe du bâtiment et les baies aux extrémités). Cette disposition est extrêmement logique au regard de l'usage originel (grange), l'accès à la lucarne restant libre et offrant un grand pan de façade pour le palissage.

*voir glossaire

RÉUTILISATION ET TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT AGRICOLE

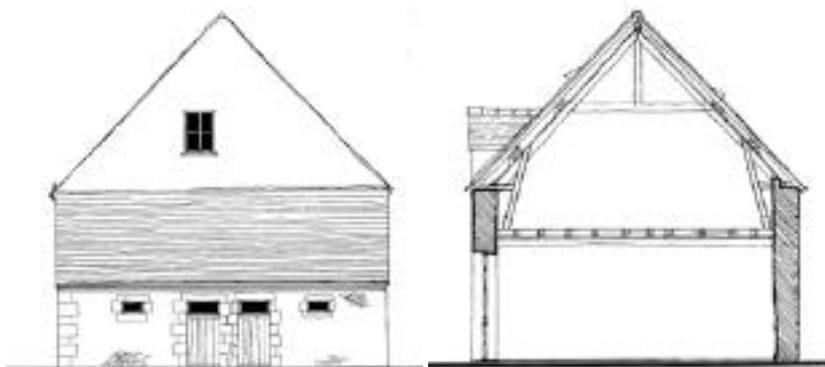
Commune de Vichères - Canton de Nogent-le-Rotrou



Plan du rez-de-chaussée



Façade sud



Pignon est et coupe transversale

L'appentis en pignon sud abritait porcherie et clapier. La création d'une baie en pignon correspond à une modification de l'usage ainsi que la création des ouvertures sur la façade arrière (nord). La *modénature** savante de la *lucarne** et la *corniche** en encorbellement, sous égout, indiquent une modification du bâtiment à la fin du XIX^e siècle. Il faut noter que ces modifications sont très fréquentes dans les bâtiments ruraux (nécessité de réfection après incendie de couverture en chaume). La lucarne constitue alors un élément exprimant la richesse relative du fermier.

Intérêt de la construction :

Nous noterons dans ce cas l'intérêt que représente la réutilisation des granges et maisons car celles-ci offrent d'excellents volumes et espaces qui s'adaptent facilement à des usages contemporains diversifiés.

La qualité de cette réalisation repose sur le respect des baies d'origine en façade principale et la pertinence de l'aménagement intérieur (localisation de l'escalier, localisation des pièces d'eau etc...). On remarquera que le choix du modèle et le dessin des menuiseries extérieures jouent un rôle prépondérant dans la réussite d'une réhabilitation du bâti ancien. Il en va de même pour le choix du type de gouttière qui s'adapte à l'égout traditionnel de toiture (gouttière à la nantaise) en laissant apparents les rangs de tuiles de rive ainsi que la *corniche**, à la différence de la gouttière pendante.

*voir glossaire